

Le Jour du drapeau en photos

Page 3

Que se passe-t-il avec les services de gardes?

Page 5

Le Parc national de la Nahanni en danger?

Page 6

Section spéciale Nunavut

Pages 7 et 8

Dans le coin de la patinoire avec Simon Lamoureux

Page 11

Sommaire

Éditorial	Page 4
Mots croisés	Page 12
Offres d'emploi	Page 10



Rebecca Martel

Un vent d'amour et de folie souffle aux cours de francisation après-école de Fort Smith en cette semaine de St-Valentin.

Projet gazier du Mackenzie

Le gouvernement fait 73 recommandations

Le gouvernement des TNO demande aux pétrolières de financer les programmes de sauvegarde des langues autochtones.

Batiste W. Foisy

Le gouvernement des TNO a présenté 73 recommandations à l'une des deux commissions de révision du Projet gazier du Mackenzie.

Le mémoire préparé par le gouvernement a été remis le 2 janvier à la Commission d'examen conjoint qui se préoccupe plus spécifiquement des impacts sociaux et environnementaux du mégaprojet et dont la première ronde d'audiences publiques a démarré cette semaine, à Inuvik.

Prenant comme position qu'il est a priori en faveur de la mise en chantier du gazoduc, le gouvernement identifie des mesures à prendre par les promoteurs pour amoindrir les impacts négatifs que pourrait avoir le projet. Règle générale, la mise en place des mesures est réclamée avant le début des travaux, voire avant la fin des audiences publiques.

« Notre gouvernement veut s'assu-

rer que le Projet gazier du Mackenzie se développe de façon durable sur les plans environnemental, social, culturel et économique », a commenté le premier ministre des TNO, Joe Handley, au dépôt du mémoire.

Environnement

Sur le plan environnemental, le gouvernement identifie certains points qu'il juge trop peu étayés par les promoteurs du projet. Le gouvernement des TNO réclame plus de données sur la quantité de bois qui devra être abattu, sur les émissions de gaz à effet de serre générées par le projet et sur l'impact sur la faune.

À ce propos, le gouvernement indique que « en général, les données sur la faune fournies par les promoteurs sont incomplètes » et réclame que les promoteurs « entreprennent des programmes de recherche, de surveillance et de réduction des impacts pour toutes les espèces en péril de la zone du projet. »

Le gouvernement recommande aussi de développer des programmes spéciaux pour les caribous des bois et de la toundra, pour les ours noirs, grizzlys et polaires, pour les carcajous et pour les faucons pèlerins.

On recommande également de mettre en place un système de gestion des déchets industriels « efficace » afin de s'assurer que « des quantités inacceptables de matières toxiques ne s'amoncellent dans l'environnement. »

Emplois

Plusieurs des recommandations visent à s'assurer que le projet gazier génère des emplois aux résidents du Nord.

On demande aux promoteurs de participer à des foires d'emplois, d'implanter

Recommandations
Suite en page 2

ÉCHOS

des T.N.-O.

Batiste W. Foisy

Négos à la mine

Les travailleurs syndiqués de la mine Ekati, les seuls travailleurs du diamant syndiqués au Canada, doivent faire un choix. Leurs délégués ont approuvé, le 9 février, ce qui pourrait être leur toute première convention collective. Advenant que les travailleurs rejettent l'entente qui leur est présentée, les mineurs tomberont en grève sur-le-champ puisqu'ils ont voté en faveur de ce moyen de pression. Les mineurs affiliés à l'Alliance de la fonction publique du Canada sont sans contrat de travail depuis plus d'un an et demi.

Encore des trous

La fièvre du diamant n'est pas terminée, loin de là. La compagnie Peregrine Diamonds a entamé des travaux de forage exploratoire avancés dans sa concession de la région du lac de Gras. Le projet diamantaire WO comprend neuf kimberlites diamantifères connues et est situé à 23 kilomètres au sud-ouest de la mine Diavik, le plus important gisement de diamants découvert aux TNO à ce jour. Selon la compagnie les premiers test effectués sur le gisement ont révélé des taux de diamants comparables à ceux de la mine Ekati, également située dans cette région. À suivre.

Entrée remarquée à l'église

Vous connaissez l'histoire du type qui voulait rentrer dans la police, mais qui s'est heurté à un mur quand la police s'est tassée ? Eh bien, à Inuvik, il y a un conducteur qui voulait rentrer dans l'église, mais l'église est restée là et il l'a percutée ! Durant la nuit du 8 au 9 janvier un conducteur, en effet, a percuté l'église Baptiste d'Inuvik et en a esquinté la façade nord. L'automobiliste n'a pas signalé l'incident et s'est enfui des lieux de la collision. Le détachement d'Inuvik de la Gendarmerie royale du Canada a ouvert une enquête.

On est tous des Jean

Contrairement à ce qu'a annoncé *L'Aquilon* la semaine dernière, ce n'était pas cette semaine qu'avait lieu la projection de la trilogie de courts-métrages satyriques « Nous sommes tous des Jean Tremblay », mais bien jeudi prochain, le 23 janvier. Les trois films documentent la vie publique tumultueuse du maire de la ville de Saguenay, Jean Tremblay, et explorent les thèmes de la liberté d'expression, de l'exode rural et du despotisme. Outre le maire Tremblay, les films mettent en vedette le premier ministre du Québec, Jean Charest, l'ex-premier ministre du Canada, Paul Martin, ainsi que le chien Buster. Ça se passe à la maison Laurent-Leroux (5016 48^e rue), à 17h00, pas de farce.

Prix littéraire

Vous avez le stylo habile ? Il reste encore du temps pour participer au Prix littéraire du grand Nord, organisé par les comités jeunesse francophones des trois territoires. Les thèmes cette année sont *Bizarre mais drôle*, *Comm-ci, comme-ça* et *À la grande ville*. Vous pouvez écrire des textes de fiction, de la poésie ou des essais. Il n'y a pas de restriction d'âge et vous avez jusqu'au 3 mars pour soumettre vos textes. Les textes primés seront reproduits dans *L'Aquilon*. Si vous avez des questions n'hésitez pas à déranger Patrice : 867-920-2919.

Recommandations

Suite de la page 1

des centres d'embauches dans toutes les communautés des TNO et surtout de « collaborer avec le gouvernement et le collège Aurora pour s'assurer que des formations [dans les métiers liés à la construction du gazoduc] sont offertes aux résidents du Nord, dans les plus brefs délais. »

Il est aussi demandé que des initiatives soient mises en place pour encourager l'embauche de femmes, d'Autochtones et de personnes handicapées. De même, le gouvernement demande que les conditions de travail

des employés du pipeline soient conformes aux normes et que des mesures détaillées de sécurité au travail soient présentées par les promoteurs, en particulier pour les situations d'urgence.

Langue et culture

Le gouvernement considère que les futurs employeurs des résidents de la vallée du Mackenzie ont le devoir moral de contribuer à la préservation de la culture de leur main d'œuvre.

Dans cette veine, le gouvernement des TNO réclame que les pro-

moteurs « s'engagent à fournir un support financier » à des programmes communautaires existants ou émergents qui visent à la promotion des cultures et langues locales.

Dans le milieu de travail aussi l'usage des langues autochtones doit être promu, estime le gouvernement qui recommande qu'on « encourage l'utilisation des langues autochtones sur les chantiers [et] qu'on fournisse de la lecture et du matériel audio-visuel en langues autochtones aux travailleurs ». On ajoute que « tous » les

agents de relations de travail embauchés pour le gazoduc devraient être en mesure de s'exprimer dans au moins une langue autochtone parlée aux TNO.

On indique aussi que des mesures doivent être mises en place pour s'assurer que le pipeline ne perturbe pas l'intégrité de sites archéologiques ou patrimoniaux.

Impacts sociaux

C'est aussi l'avis du gouvernement que les promoteurs devraient contribuer à l'atténuation des impacts sociaux liés à l'affluence de capitaux et de travailleurs du sud dans les petites communautés.

Il est recommandé que les promoteurs fournissent aux futurs employés et à leurs familles un accès à différents programmes d'aide, notamment : des soins psychiatriques, des programmes de lutte à la toxicomanie et au jeu compulsif et des services de gestion financière.

On demande aussi que les promoteurs appuient des programmes communautaires de garde d'enfants et des programmes sportifs et récréatifs pour les jeunes, et qu'ils développent, avec les autorités concernées, un plan « exhaustif » de prévention de la criminalité.

En vrac

Parmi les autres recommandations émises notons, en vrac : l'achat d'unités de logement pour les camps de travail qui puissent être reconvertis en logements sociaux pour les communautés, que l'on privilégie l'achat local pour les matériaux de constructions du gazoduc, que les promoteurs investissent dans l'amélioration du système routier dans la zone du projet et que, durant la phase de construction, la priorité du trafic fluvial et ferroviaire demeure le réapprovisionnement des communautés éloignées.

Toutes les 73 recommandations peuvent être consultées sur le site Web du Secrétariat du projet de gaz du Nord (www.ngps.nt.ca), où sont archivés tous les documents relatifs au processus d'évaluation du Projet gazier du Mackenzie.

Le gouvernement des TNO doit présenter sa position devant la Commission d'examen conjoint le 31 janvier.

C'est cool de ne pas fumer!

Voici le nom de jeunes ténéos qui ont récemment pris la décision de ne pas fumer :

Fort McPherson

Snowshoe, Marie-yah

Fort Providence

Antoine, Etoah
Antoine, Joseph
Antoine, Megan
Beck, Grayson
Bonnetrouge, Roberta
Bonnetrouge, Shannon
Bonnetrouge, Spencer
Bouvier, Axell John
Constant, Lisa
Gargan, Bennie
Landry, Cindy
Landry, Rudy
Minoza, Jessica
Nadli, Robin
Nadli, Vantasha
Norwegian, Jamie
Ranseth, Morgan
Sabourin, Cynthia
Sabourin, Jordan
Sabourin, Shiana
Sabourin, Warren

Fort Resolution

Fordy, Kathleen
Lafferty, Michael
Mandeville, Amber
Mandeville, Breanna
McKay, Corbin

Hay River

Anderson, Max
Beaulieu, Marilyn
Broadhead, Gavin
Buckley, Haley
Buckley, Lynn
Campbell, Sydney
Cockney, Nathaniel
Colosimo, Marc
Cooke, Brandon
Couillonneur, Brandon

Crook, Clell
Fabian, Wade
Fradsham, Colin
Gauthier, Joely
Giroux, Courtney
Groenheyde, Jeffrey
Haché, Daniel
Hamilton, Jacob
Horton, Skylar
Hunkin, Michael
Jones, Lee
Larocque, Carlie
LeBlanc, Andre
Magtibay, Angeline
Maher, Bryce
Mak, Rachel
Martel, Shaylynn
Miersch, Shania
Morrison, Ian
Morrison, James
Moses, Stephanie
Ondris, Christopher
Ondris, Emerson
Pangborn, Gabriel
Pekok, Herbert
Powder, Brandon
Price, Logan
Smith, Patrick James
Yee, Lyndon

Inuvik

Baete, Allison
Blake, Kaye Lynn
Charlie, Amie
Day, Paisley
Dosedel, Preston
Driscoll, Thomas
Dunlop, Sydney
Gordon, Trent
Jacobson-Blake, Shania
Jorstead, Delanah
Kayotuk, Damian
Kudlak, Alex

Kunnizzie, Dylan
Kuptana, Scott
Larocque, Brandi
Larocque, Dwight
Lundrigan, Alexa
Noksana, Kanelsa
Ross, Meagan
Ruben, Logan
Sas, Nick
Shattler, Anita
Shattler, Lee
Tamin, Awab
Tamin, Fayad
Tardiff, Austin
Thrasher, Lucy
Van Vliet, Christian
Warrington, Shylow

Nahanni Butte

Betsaka, Christian
Betsaka, Kiyana
Matou, Logan
Tesou, Melinda
Tsetso, Mindy

Yellowknife

Ayoubi, Hosai
Baker, Holly
Beemer, Autumn
Beemer, Levi
Bird, Garrick
Butler, Josh
Canam, Rebecca
Chang, Kayla
Coad, Nick
Coad, Edward
Curren, Jessica
Danh, David
Denroche, Katie
Doan, Aaron
Duong, Lyndon
Dzurka, Nickali
Eeyeevadluk, Karma

Gibson, Diana
Gibson, Meagan
Goetz, Max
Grayston, Jeremy
Grayston, Jodi
Hildebrandt, Dana
Jacobs, Spencer
Klochko, Makenna
Krause, Justin
Laité, Gabrielle
Laité, Tyrone
Laube, Monika
Lee, Austin
Lush, Christian
Miller, Colin
Mills, Victoria
Modeste, Lauren
Nash Alain, Jill
Nielsen, Alex
Ollerhead, Mark
Orchard, Winston
Payne, Marc
Phipers, Daena
Poitras, Kyle
Potts, Zac
Randell, Julia
Redshaw, Braden
Schofield, Zach
Shea, Lyndon
Short, Dylan
Soenen, Brayden
Sparks, Austin
Spence, Maude
Stride, Morgan
Tordoff, Jared
Urschel, Skylar
Waughtal, Damon
Waughtal, Devon
Wheeler, Alisha
Winsor, Garth
Young, Mitchell

Avez-vous visité le site Web de Butthead récemment?

Découvrez certaines choses :

- Le fait de renouveler votre engagement à ne pas fumer peut vous donner une chance de gagner un iPod nano;
- Le concours « Je ne fume pas! »; et
- Personnalisez votre carte « Je ne fume pas! » pour obtenir des avantages, des rabais et une chance de gagner des prix!

www.dontbeabutthead.ca



Le son de Yellowknife

Le Jour du drapeau canadien



L'Unifolié a eu 41 ans le 15 février.

À l'occasion de la fête du drapeau canadien, les élèves de l'École Allain St-Cyr ont interprété trois chansons en français, dont l'hymne national, dans l'enceinte de l'édifice Green Stone, à Yellowknife.

Le maire de la capitale, Gordon van Tighem, a également pris part aux célébrations qui réunissaient des personnes de tous les âges. Le maire a raconté qu'il était en 10^e année quand un concours a été lancé pour trouver un étendard auxquels les Canadiens pourraient s'identifier. « La proposition que je préférerais, à l'époque, c'était un drapeau avec trois feuilles d'érable au centre et des bandes vertes sur les côtés », a-t-il confié.



À qui la terre?

Le gouvernement des TNO a cédé des terres autochtones à la municipalité de Yellowknife.

Batiste W. Foisy

Le 7 février, le ministère des Affaires municipales et communautaires a annoncé qu'il transférerait sept terrains à la municipalité de Yellowknife. Ces terrains couvrent une surface de 600 hectares et se trouvent à divers endroits en périphérie de la capitale.

« Malgré que la quantité de terres transférée est moins importantes que ce que demandait la ville de Yellowknife, je pense que cela ôtera un peu de la pression que subie la ville pour son développement résidentiel et commercial », a commenté le ministre des Affaires municipales, Michael McLeod.

Cela fait plusieurs années que Yellowknife réclame plus de terres pour son développement. Mais les négociations sont difficiles puisque ses terres sont revendiquées par les Premières nations Akaicho – mieux connus à Yellowknife sous l'appellation Dénés Yellowknives – dont les revendications territoriales ne sont pas réglées avec le gouvernement fédéral.

Plus tard cette semaine, en raison de menaces de poursuites judiciaires de la part des Akaicho, le premier ministre des TNO, Joe Handley, a dû défendre la décision de lever le moratoire tacite sur le transfert de terres revendiquées par les Premières nations.

« La ville [de Yellowknife] a besoin de plus de terre et pour se faire il y a un processus à suivre. Le ministère des Affaires municipales a suivi la procédure. Si [les Premières nations Akaicho] estiment que nous n'avons pas respecté le processus, alors tout ce qui leur reste à faire c'est de nous poursuivre en justice », a déclaré le premier ministre dont la circonscription, Weledeh, correspond à une communauté Akaicho de la région de Yellowknife.

Selon le premier ministre, le gouvernement avait offert aux Dénés Yellowknives de choisir les terres qu'ils ne voulaient absolument pas céder, mais ils auraient refusé de le faire.

Pour l'instant les Akaicho n'ont pas intenté de recours en justice contre le gouvernement des TNO ou la municipalité de Yellowknife.

Les soins de santé primaires : de quoi s'agit-il ?



Partout au Canada, les gouvernements oeuvrent à l'amélioration des soins de santé primaires : des soins de base quotidiens pour tous les Canadiens.

Les soins de santé primaires peuvent contribuer à réduire les listes d'attente, à diminuer la pression sur les salles d'urgence et à améliorer la viabilité à long terme de notre système de santé. Un système de soins de santé primaires solide repose sur quatre principes fondamentaux.

■ **Les équipes**

Des intervenants en santé travaillent de concert pour améliorer les soins et réduire les doublons. Vous faites équipe avec eux pour prendre soin de votre santé.

■ **L'information**

L'information est partagée entre les intervenants en santé afin d'améliorer la qualité, l'accessibilité et la coordination des services offerts.

■ **L'accessibilité**

Vous avez accès aux soins appropriés en temps voulu, y compris à des conseils, de l'information et des soins en dehors des heures de bureau habituelles.

■ **Des modes de vie sains**

En privilégiant la prévention des maladies et des blessures, le traitement des maladies chroniques et la prise en charge de sa propre santé par chaque individu, nous vous aidons à demeurer en santé plutôt que de vous soigner après que vous soyez tombé malade.

Visitez notre site Web : www.soinsdesanteprimaires.ca

Soins de santé primaires



Un partenariat fédéral/provincial/territorial financé par Santé Canada.

Éditorial

Quand on sait pas de quoi on parle!



Alain Bessette

J'ai sursauté la semaine dernière en lisant l'intervention du député de Yellowknife Kam Lake, Dave Ramsay, concernant une garderie qui bénéficierait de certains avantages « injustes ». Surprise d'abord quant au montant imprimé dans nos pages : 800 000 \$. En fait, le député mentionnait le montant de 80 000 \$ et une erreur de notre part y a ajouté un zéro de trop. Mais même une estimation de 80 000 \$ est hautement exagérée. C'est près de 7000\$ de loyer par mois. Un peu pas mal élevé comme facture! Imaginons que les rédacteurs du Journal des débats se sont également trompés en ajoutant un zéro de plus et on arrive à un loyer de 8000 \$, ce qui est beaucoup plus respectable.

On ne sait pas de quelle garderie il était question, mais on peut supposer qu'il s'agissait du cas de la garderie Plein Soleil. Voilà un cas bien particulier. La garderie occupe des locaux dans le bâtiment de l'école Allain St-Cyr. Plusieurs facteurs expliquent ce positionnement stratégique de la garderie notamment le fait de permettre aux parents de ne faire qu'un arrêt pour laisser leurs enfants d'âge scolaire et pré-scolaire et parce que la garderie est un outil essentiel de recrutement pour l'école.

Ce facteur est drôlement important. Comme le mentionnait le directeur général de la Commission scolaire de division, la garderie fonctionne comme « un tapis roulant » qui transporte les enfants du service de grade en français vers l'inscription à l'école française. Faciliter la survie et le bien-être de la garderie, c'est donc s'assurer que l'École aura plus d'aisance à recruter les élèves francophones.

Si ce facteur ne réussit pas à convaincre le député Ramsay, il reste toujours la bonne démonstration mathématique. Cette école d'une valeur de 3 000 000 \$ a été donnée au gouvernement territorial par le gouvernement fédéral. L'inclusion de la garderie dans le plan de développement du concept d'origine s'inscrit en plein dans la philosophie des centres scolaires communautaires. Si on déduit 8000 \$ annuellement à ce don, il faudra donc 375 ans avant qu'on puisse dire que le GTNO peut se laver les mains de ses obligations face aux priorités fédérales.

Et le député doit se préparer au pire car il est probable que le gouvernement fédéral appuiera financièrement la construction d'un centre scolaire communautaire à Yellowknife. Non seulement ces beaux locaux serviront aux besoins grandissants de l'école, mais aussi aux besoins en infrastructures de la communauté francophone dans son ensemble.



Batiste W. Foisy

Si le drapeau canadien est encore tout jeune, le rouge et le blanc, par contre, sont les couleurs officielles du Dominion depuis 1921.

Je m'abonne!

	1 an	2 ans	Nom : _____
Individus :	30 \$ <input type="checkbox"/>	50 \$ <input type="checkbox"/>	Adresse : _____
Institutions :	40 \$ <input type="checkbox"/>	70 \$ <input type="checkbox"/>	

TPS incluse

Votre abonnement sera enregistré à la réception du paiement.

Adressez votre paiement au nom de L'Aquilon :
C.P. 1325, Yellowknife, NT, X1A 2N9

STEPHEN HARPER ET LE PÉRILLEUX EXERCICE D'UN GOUVERNEMENT MINORITAIRE...



...OU QU'EST-CE QU'ON NE FERAIT PAS POUR LE POUVOIR !

L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-2158
C.P. 4612, Hay River, NT, X0E 0R0
Tél. : (867) 875-0117, Téléc. : (867) 874-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Batiste W. Foisy

Collaboratrice : Geneviève Harvey

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. L'Aquilon est la propriété des Éditions franco-ténoises/L'Aquilon et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de L'Aquilon. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abrégier tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, L'Aquilon accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. L'Aquilon est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.



repcO-média 1-800
Agence de représentation média 411-7486

Petite enfance

Garde aux services de garde!

Stephen Harper veut mettre fin aux ententes fédérale-provinciales sur les services de garde. Faut-il s'en inquiéter?

François Cavallès, *La Liberté*

Le nouveau premier ministre Stephen Harper a annoncé dès son assermentation, le 6 février, la fin des ententes fédérale-provinciales pour le financement de services de garde. Ces ententes initialement prévues pour cinq ans se termineront en mars 2007. En échange, les conservateurs prévoient des allocations aux parents de 1 200 \$ par enfant de moins de six ans. L'annonce a choqué à différents niveaux les professionnels du secteur de la petite enfance et les associations concernées.

« Des milliers de personnes travaillent depuis des années pour créer un système de garde de qualité et durable, et tout à coup on renverse la vapeur... Je trouve que c'est inadmissible. La communauté va devoir revendiquer le respect des ententes négociées et signées par le gouvernement précédent avec les provinces », a réagi la directrice générale de la Fédération provinciale des comités de parents du Manitoba (FPCP), Hélène d'Auteuil. La FPCP mène un projet pilote de centres

de la petite enfance et de la famille depuis plus d'un an maintenant, dans le cadre d'un consortium qui réunit le gouvernement provincial, la division scolaire francophone et la Société franco-manitobaine.

Au congrès national sur la petite enfance en milieu minoritaire, la semaine dernière à Winnipeg, la menace aux services de garde a souvent été abordée. Les représentants de la Saskatchewan ont tout particulièrement fait part de leurs craintes à ce sujet, parlant notamment d'un « nuage noir » dans leurs prévisions de financement. Mais au niveau national, les acteurs de la petite enfance en français ont tenu des discours plutôt rassurants quant à l'avenir du secteur.

« Une tempête dans un verre d'eau »

« C'est comme une tempête dans un verre d'eau, a observé le président-directeur général de Santé en français, Hubert Gauthier. Si jamais ces programmes devaient cesser, nous serions menacés. Mais il y a maintenant beaucoup de débats prématurés. Les gouvernements

provinciaux ont été interpellés. Il y a plutôt un dialogue à ouvrir et le besoin d'expliquer le développement de la petite enfance au niveau national. »

« Notre logique est qu'il faut travailler avec le nouveau gouvernement. Ce n'est pas notre place de revendiquer au niveau national. Les parents doivent s'y mettre au niveau provincial », a préconisé la directrice générale de la Commission nationale des parents francophones, Ghislaine Pilon.

Au Manitoba, certaines garderies sont abritées dans des écoles de la Division scolaire franco-manitobaine. Le président de la DSFM, Bernard Lesage, perçoit l'annonce de Stephen Harper comme une menace évidente pour les services de garde actuels. « Mais déjà, on voit du mouvement et des ouvertures possibles pour le respect des ententes », a-t-il observé.

Pour Bernard Lesage, l'inquiétude générale est liée au fait que l'entente pour le financement des services de garde est encore toute nouvelle et n'a donc pas encore eu tous les effets désirés.

Congrès national

Des services de santé autour de l'enfant

Le congrès national sur la grossesse, la naissance et la petite enfance en français s'est terminé, samedi dernier à Winnipeg, sur la signature d'une entente de collaboration entre les deux organisateurs, la Commission nationale des parents francophones et Santé en français.

François Cavallès, *La Liberté*

Venus des quatre coins du Canada francophone, plus de 210 professionnels de la santé de la petite enfance ont convergé sur Winnipeg, la semaine dernière, pour partager en congrès les réalités de leurs métiers et planifier ensemble des actions à court terme.

Pour identifier les enjeux actuels de l'offre de services en français avant et après la grossesse, une jeune mère francophone du Nouveau-Brunswick a bien voulu livrer un témoignage édifiant. Josée Nadeau a su ponctuer d'humour son parcours de combattante. La mauvaise communication forcée en anglais a d'abord rendu sa grossesse difficile. La présidente de l'Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick a bien donné naissance à un beau garçon (aujourd'hui âgé de quatre ans), mais après l'accouchement, elle s'est enfoncée dans une dépression longtemps ignorée par les médecins et les aides-soignants anglophones. Josée Nadeau a cherché de toutes ses forces à concilier langue et qualité, sans trouver le personnel nécessaire à Moncton.

« L'expérience de Josée est très fréquente au Manitoba, a commenté l'infirmière au Centre de santé Saint-Boniface, Sylvie Beaudry. Nos familles francophones ont tendance à recourir aux services en anglais. » Au Manitoba, l'offre en anglais est, selon elle, de trois à sept fois supérieure à celle en français. « Le manque de pédiatres et d'obstétriciens francophones frustre beaucoup les professionnels de la santé et les parents. On se retrouve devant des dilemmes et la satisfaction du patient est réduite », a constaté Sylvie Beaudry, qui voudrait plus de professionnels de la santé bilingues.

Le directeur général de l'Association des parents fransaskois, Robert Gauthier, a ensuite montré la stratégie actuelle de gestion des soins dans sa province. « On veut créer un continuum constant de la grossesse jusqu'à l'âge de six ans », a-t-il déclaré. Puis la sociologue Louise Bouchard, de l'Université d'Ottawa, a présenté ses hypothèses de travail sur la santé et la situation minoritaire. Elle a conclu en exprimant la volonté de développer une infrastructure de recherche fonctionnant en réseau à travers le pays.

Un récent rapport sur la situation de la petite enfance au niveau national a été résumé par l'experte-conseil Nicole Lafrenière-Davis. Le document commandé par la Commission nationale des parents francophones (CNPF) pour mettre sa politique à l'épreuve de la réalité montre

combien l'accès aux services est encore limité et l'offre variable à l'échelle du pays. Un rapprochement avec les réseaux de santé y est suggéré, alors que les recommandations comprennent un plan stratégique national, une approche de mise en marché socio-communautaire, un forum professionnel et un comité de chercheurs sur la petite enfance en milieu minoritaire.

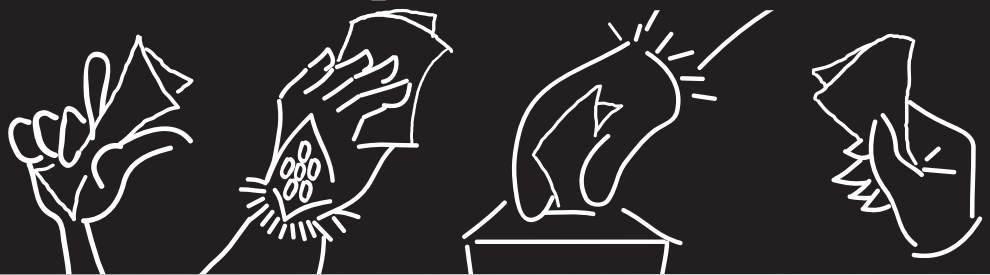
Vision d'avenir

Après les conférences et les ateliers, les assemblées plénières ont mis en avant des idées de partenariat, de réseau, de regroupement et de répertoire, avant que la

CNPF et Santé en français, organisateurs du congrès, ne dévoilent leur vision de l'avenir de la petite enfance en français au Canada.

« On est ici pour rêver, pas pour se plaindre des gouvernements », a lancé Murielle Gagné-Ouellette, habituée à voir les communautés francophones trouver des solutions elles-mêmes. La directrice générale de la CNPF a même tracé une longue équation : « grossesse en santé égale pays en santé » (en passant par l'enfance en santé, la famille en santé et la vitalité communautaire). Son discours a rallié les congressistes aux grands objectifs de la CNPF.

Les mises en nomination sont ouvertes pour le prix de bénévole ténéoïs remarquable - 2006



Connaissez-vous un bénévole de votre communauté qui mérite une reconnaissance spéciale?

Le ministère des Affaires municipales et communautaires, en partenariat avec Volunteer NWT, accepte maintenant des mises en nomination pour le Prix de bénévole ténéoïs remarquable - 2006. La date limite pour les mises en nomination est le mercredi 1er mars 2006.

Les prix sont remis chaque année pour rendre hommage aux contributions exceptionnelles de bénévoles des communautés des Territoires du Nord-Ouest.

Il y a des prix remis pour les catégories suivantes :

Jeune bénévole	Personne âgée bénévole
Groupe remarquable	Particulier remarquable

On peut se procurer des brochures contenant les formulaires de mise en nomination dans tous les bureaux municipaux ou auprès d'un bureau du ministère. On peut également se procurer la brochure et les formulaires de mise en nomination sur le site Web du ministère au www.maca.gov.nt.ca.



Territoires du Nord-Ouest Affaires municipales et communautaires



Bénévoles TNO Réseau des Territoires du Nord-Ouest Initiative canadienne sur le bénévolat

Des questions? Appelez au (867) 873-7988 ou visitez le site Web au www.maca.gov.nt.ca

DATE LIMITE
DES MISES EN
NOMINATION
1ER MARS

C'est la semaine de l'éducation du 20 au 24 février 2006



C'est le temps
d'« **Économiser
l'énergie** »

Aurora Photo: Tessa Macintosh

élèves

Il y a beaucoup de chose à faire à l'école pour réduire votre consommation d'énergie. Cette semaine, c'est le temps d'« Économiser l'énergie » en réduisant notre consommation quotidienne. Voici certains conseils simples pour la classe.

- Remplacez les éclairages incandescents par des éclairages fluorescents.
- Utilisez le système PA pour partager les conseils sur la préservation de l'énergie.
- Gardez la chaleur à l'intérieur en fermant les portes des classes.

Demandez à votre enseignant des jeux et des conseils pour apprendre à propos de l'énergie.

enseignants

Ça peut être amusant et éducatif d'enseigner à vos élèves des choses sur l'énergie. La classe est un bon endroit pour enseigner aux enfants à faire leur part et à réduire leur consommations d'énergie.

- Vérifiez dans votre trousse pour trouver des liens avec des jeux éducatifs et des sites Web.
- Pendant les cours, utilisez des faits en bref sur l'utilisation de l'énergie dans le Nord et dans le monde.
- Faites participer toute la classe pour rendre la salle plus écoénergétique.

parents

Le fait d'économiser l'énergie ne protège pas seulement le Nord; c'est également bon pour le porte-monnaie. Montrez à vos enfants comment rendre votre maison plus écoénergétique!

Voici quelques conseils pour que les familles puissent ensemble économiser l'énergie à la maison.

- Procurez-vous un thermostat programmable pour réduire la chaleur la nuit, et quand vous sortez de la maison.
- Scellez les fuites des fenêtres et des portes.
- Remplacez les robinets qui coulent.


Territoires du Nord-Ouest
Éducation, Culture et Formation

Agrandissement du parc Nahanni

Du forage à Prairie Creek en juin

Dès cet été, la compagnie Canadian Zinc entreprendra des travaux de forage dans la mine située à proximité du parc Nahanni, site patrimonial mondial de l'UNESCO.

Batiste W. Foisy

Le 6 février, l'Office de la terre et des eaux de la vallée du Mackenzie a fourni un permis d'exploration avancée à la compagnie vancouveroise Canadian Zinc pour entreprendre des travaux de forage à la mine Prairie Creek située à proximité du parc national Nahanni, dans la région du Deh cho.

« Nous pensons pouvoir entreprendre les travaux en juin », affirme l'administrateur en chef des opérations de Canadian Zinc, Alan Taylor.

Taylor explique que l'objectif des travaux est de forer un nouveau puits de 400 à 500 mètres de profondeur afin d'estimer la valeur des gisements. « Il y a du zinc, du plomb, du cuivre et de l'argent dans cette mine », indique l'administrateur. Canadian Zinc estime à 11,8 millions de tonnes la quantité de minerai exploitable à Prairie Creek.

Selon Taylor le chantier devrait être opérationnel pendant environ six mois et embauchera une quarantaine de personnes. « Autant que faire se peut, nous embaucherons des résidents du Nord », promet-il.

La compagnie minière avait déjà obtenu un permis d'exploration avancée pour la mine Prairie

Creek, mais ce permis lui avait été retiré après que les Premières nations du Deh cho aient entamé un recours judiciaire contre elle. La cour avait finalement décrété que le permis pouvait être émis, mais avait imposé des conditions. L'autorisation remise à Canadian Zinc le 6 janvier tient compte de la décision de la cour.

La mine située à une quarantaine de kilomètres en amont du parc Nahanni est dans le radar des écologistes et des Premières nations du Deh cho depuis plusieurs mois. Des groupes qui font la promotion d'un agrandissement important du parc national, la Société pour la nature et les parcs du Canada (SNAP) en tête, considèrent que l'ouverture de cette mine pourrait causer des torts irréparables au site qu'ils souhaitent protéger et au parc déjà existant.

Le rêve que caressent la SNAP et les Premières nations du Deh cho est de faire protéger l'ensemble du bassin versant de la rivière Nahanni ce qui ferait augmenter de plus de sept fois la taille du parc national établi par le premier ministre Pierre Trudeau. Si cet objectif était atteint la mine Prairie Creek se retrouverait à l'intérieur du parc. Dans cette éventualité il ne serait plus possible d'y effectuer quelque travaux d'exploitation minière que

ce soit.

La SNAP craint que l'exploitation de la mine Prairie Creek cause des déversements de produits toxiques dans les affluents de la célèbre rivière surmontée de canyons. Cette région montagneuse est, en effet, connue pour être passablement instable. Plusieurs tremblements de terre importants y ont été observés.

La SNAP considère que l'ouverture de la mine Prairie Creek pourrait également marquer la fin de la désignation de site patrimonial mondial de l'UNESCO que détient le parc canadien depuis 1978. En juin 2005, le géologue Derek Ford, qui avait usé de son influence dans les années 1970 pour que le parc obtienne la prestigieuse désignation de renommée internationale, a écrit une lettre à l'UNESCO dans laquelle il affirme que la mine Prairie Creek menace l'intégrité du parc Nahanni.

« Si le projet de mine va de l'avant, je devrai alors presser le comité de sélection de placer le parc sur la liste des sites patrimoniaux mondiaux en danger ; et si elle est développée, de réclamer que le parc soit retiré de la liste des sites du patrimoine mondial », a écrit le scientifique à l'organisation onusienne.

 ARCTIC ENERGY ALLIANCE

économisez **L'ÉNERGIE**
économisez **DE L'ARGENT**

Vous seul pouvez contrôler votre consommation d'énergie.

Voici comment

Gardez la chaleur à l'intérieur

Mettez du plastique sur vos fenêtres, calfeutrez vos portes et fenêtres.

Baissez le thermostat

Baissez le thermostat avant d'aller dormir ou de sortir.

Appelez sans frais Arctic Energy Alliance pour des conseils sur la façon de consommer moins d'énergie Sans frais **1 877 755-5855** ou visitez notre site Web au **www.aea.nt.ca**



Pour économiser, vous devez utiliser moins d'énergie

Exceptionnellement
cette semaine



La Chronique
TNO Santé
se retrouve
en page 12

Le Nunavoix

Le souffle francophone du Nunavut



Photo : Geneviève Génier Carrier

Le Souper latino de l'AFN du 11 février s'est terminé par quelques pas de danse.

Rencontre des radios de l'Ouest

Le Conseil régional de l'Ouest de l'ARC du Canada s'est réuni à Winnipeg les 27 et 28 janvier derniers.

Geneviève Génier Carrier

Sylvain Fortier, coordonnateur de la radio communautaire d'Iqaluit, CFRT 107,3 FM, a assisté à une première réunion physique du Conseil régional de l'Ouest de l'Association des radios communautaires (ARC) du Canada. Tenue à Winnipeg à la fin janvier, cette rencontre réunissait les représentants de sept radios communautaires francophones de l'Ouest canadien.

Le Conseil régional de l'Ouest est une toute nouvelle instance créée lors de la dernière assemblée générale de l'ARC du Canada. Sa naissance découle d'une refonte de la structure organisationnelle de l'organisme. L'ARC du Canada a été fondée en 1991 afin de représenter les radios communautaires francophones hors Québec et de supporter le développement du réseau à travers l'ensemble du Canada. Peu à peu, elle est devenue un chef de file dans la radiodiffusion canadienne. En 2000, elle a mis sur pied le Réseau francophone d'Amérique (RFA) pour permettre l'échange de programmation et la production de bulletins de nouvelles. L'ARC du Canada compte aujourd'hui 32 radios membres dont 20 en opération, 3 en période de mise en œuvre et 9 en implantation.

Depuis 2003, plusieurs personnes cherchent une façon d'adapter les structures de l'organisme afin de rapprocher la prise de décision des radios membres et de mieux répondre à leurs besoins très diversifiés. En 2004, le *Rapport de positionnement stratégique et de redéfinition du modèle organisationnel* propose des réformes majeures, tel la création de quatre conseils régionaux et une nouvelle composition du conseil d'administration. C'est en juin 2005 que la nouvelle

structure de l'ARC du Canada est finalement approuvée. L'ARC du Canada compte maintenant quatre conseils régionaux, soit les associations provinciales ARCAN et MICRO, ainsi que les conseils régionaux de l'Ouest et de l'Atlantique.

Le Conseil régional de l'Ouest offre maintenant une voix distincte aux 9 radios en opération ou en implantation dans les territoires et les provinces de l'Ouest. Selon Sylvain Fortier, celles-ci partagent des réalités similaires : « la plupart des radios communautaires de l'Ouest sont de petite taille et desservent des communautés isolées. Elles sont généralement rattachées à un autre organisme francophone. Notre réalité est très différente des grosses radios du Nouveau-Brunswick qui sont de véritables entreprises », explique-t-il.

La réunion des 27 et 28 janvier visait essentiellement à réfléchir sur la mission de la nouvelle instance qui deviendra bientôt un organisme à part entière. Les représentants ont fait le point sur la situation actuelle de leur radio respective et défini un plan stratégique de développement de l'organisme. La question d'un éventuel changement du système de mise en ondes par l'ARC du Canada a aussi été discutée. Les membres ont demandé à être consultés afin d'avoir un système plus malléable et répondant mieux à leurs besoins.

La création du Conseil régional de l'Ouest suscite beaucoup d'enthousiasme de la part des radios membres. On espère qu'il deviendra un outil majeur d'échange et de consolidation pour les radios de la région. La prochaine réunion du Conseil régional de l'Ouest se tiendra en mai, juste avant l'assemblée générale de l'ARC du Canada.

Nunavut en Bref

Les Francos, ça compte !

Vous avez jusqu'au 28 février pour participer au sondage de l'Association des francophones du Nunavut (AFN). Il s'adresse à tous les Nunavummiut en mesure de parler et de lire en français. L'exercice vise à répertorier tous les francophones du Nunavut afin de dresser un portrait fidèle de la communauté franco-nunavoise et de connaître ses besoins en matière de service. Les résultats du sondage permettront à l'AFN de mieux jouer son rôle de porte-parole. Pour participer, vous n'avez qu'à compléter le questionnaire disponible en ligne à l'adresse www.franconunavut.com.

Une soirée réussie

Une cinquantaine de personnes ont pris part au Souper latino de l'AFN samedi dernier au centre communautaire. La danse était au rendez-vous. Plusieurs s'en sont donné à cœur joie sur des rythmes latins variés. Le prochain souper thématique de l'AFN aura lieu dans le cadre des Rendez-vous de la francophonie 2006 qui se tiendront du 10 au 26 mars. La Louisiane sera cette fois à l'honneur, lors du Souper du Bayou, le samedi 25 mars.

Secourisme en région éloignée

L'AFN organise une formation de secourisme en régions isolées. Cette formation est offerte à toute personne pour qui la sécurité de soi et d'autrui s'avère une priorité. Ce projet se fera en collaboration avec Sirius secourisme en régions isolées, un des chefs de file dans le domaine. Les participants se verront offrir le cours de RCR et un cours de 80 heures qui leur permettra d'obtenir une certification de premier intervenant en région isolée. Le cours se tiendra à la fin mars 2006 et le coût est de 800\$ par personne. Pour plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec Anick Déchène au 979-4606

Activités à venir :

Santé en français au Nunavut (SaFran) organise une première activité pour les jeunes familles dans le cadre de sa campagne de prévention contre le tabagisme. Vous êtes tous et toutes conviés au Brunch familial Santé qui se tiendra le dimanche 26 février au centre communautaire, dès 11h. Une professionnelle de la santé, Erin Culley, fera une présentation sur le tabagisme et répondra à vos questions. Profitez de cette occasion pour manger en famille tout en vous préoccupant de votre santé ! Un service de garderie sera offert sur place.

Correspondants recherchés

L'Aquilon recherche activement des collaborateurs aux quatre coins des TNO. Si l'idée d'écrire des histoires ou des reportages vous intéresse, contactez-nous.

Si le défi vous tente, contactez-nous.

Alain à Hay River au (867) 875-0117, ou
Batiste à Yellowknife au (867) 873-6603, ou
aquilon@internorth.com.



Les participants au Défi Géo de l'école des Trois-Soleils. À l'arrière (de gauche à droite) : Todd Wilkes, Jérémie Fortier, Nathalie Martel, Isabelle Martel, Yoan Barriault et Wisdom Johnson. À l'avant : Roxanne Duma et Yanick Jephson.

Un tour du monde en questions

Les élèves de l'école des Trois-Soleils participent au Défi Géo.

Texte et photo : Karine Plante

Le 6 février dernier se déroulait, à l'école des Trois-Soleils d'Iqaluit, la première étape du *Grand défi canadien en géographie*. Les élèves de 7^e, 8^e et 9^e années de la classe de Yoan Barriault étaient parmi les milliers de jeunes canadiens à participer en ligne à cette compétition, la plus importante dans le domaine. L'épreuve consistait en quelques dizaines de questions portant sur la géographie canadienne et mondiale. C'est Roxanne Duma, de 8^e année, qui a remporté le premier prix au niveau de l'école et s'est vu remettre la médaille du *Défi Géo*. Elle a passé une épreuve à choix multiples afin de se qualifier pour la finale territoriale qui se tiendra en avril prochain. « J'ai trouvé assez difficile

de participer au *Défi Géo*. Je m'étais un peu préparée, mais j'étudierai encore pour la suite », a-t-elle confié au *Nunavoix*.

« Cette activité a apporté aux jeunes une plus grande ouverture sur le monde grâce à l'acquisition de nouvelles connaissances », croit Yoan Barriault, enseignant des 10 concurrents qui se sont tous mérité un certificat pour leur participation. Le *Défi Géo* est organisé à l'échelle nationale par le *Conseil canadien de l'enseignement de la géographie*, avec l'aide de centaines de bénévoles et enseignants. Il a pour but de stimuler l'intérêt des jeunes pour la géographie. Bonne chance Roxanne et félicitations à tous les participants !

La Dictée P.G.L. La solidarité Nord-Sud à travers la langue

Geneviève Génier Carrier

Les élèves de l'école des Trois-Soleils d'Iqaluit ont amassé plus de 1000\$ dans le cadre de la Dictée P.G.L. C'est 200\$ de plus que l'année dernière. Il faut dire que cette année, chacune des classes de l'école s'était donné un objectif à atteindre. Chaque jeune devait trouver des commanditaires pour appuyer sa participation à une dictée dite de « réchauffement ». Les parents et amis interpellés pouvaient donner une somme fixe pour l'ensemble de l'épreuve, ou surenchérir en donnant un montant par mot réussi lors de la dictée.

Le principe est ingénieux. Stimuler les enfants à aimer le français et l'écriture, tout en amassant des sous pour l'école participante et la Fondation Paul Gérin-Lajoie. Du montant total recueilli, la moitié demeure à l'école pour financer des activités culturelles et l'autre moitié va à la Fondation P.G.L. pour le développement d'écoles en Afrique francophone et en Haïti. Dans la lignée de la *Fiesta multiculturelle* et du *Défi Géo*, c'est une autre bonne occasion pour les élèves de prendre conscience des réalités vécues dans le reste du monde et de se montrer solidaires.

Après avoir tous et toutes participé à la dictée commanditée P.G.L., les élèves de l'école des Trois-Soleils vont maintenant prendre part à une nouvelle dictée pour déterminer qui les représentera à la finale régionale. Des prix tel des bourses d'étude de 250\$ et des sacs à dos seront tirés parmi les gagnants de tous les niveaux à travers le Canada.

La couture, témoin de la culture

La courte-pointe de l'appartenance fait un bref arrêt à Iqaluit.

Geneviève Génier Carrier

La couture se pratique à travers le monde entier. Qu'elle le soit pour des raisons utilitaires dans la vie courante ou comme activité artistique, elle témoigne toujours d'une culture particulière. La salle paroissiale anglicane présentait du 10 au 13 février une oeuvre lui rendant hommage: la courte-pointe de l'apparte-

nance.

Amorcé en 1998 par l'artiste Esher Bryan, le projet *Invitation*: la courte-pointe de l'appartenance visait à concevoir une oeuvre collective célébrant la diversité ethnoculturelle canadienne et à promouvoir l'ouverture et l'inclusion. Longue de 36 mètres par 4,5 mètres de hauteur, cette courte-pointe se présente sous la forme d'une impressionnante tapisserie multicolore composée de nombreuses pièces d'art textile réalisées par des représentantes de 263 nations vivant au Canada.

Les peuples des Premières nations y sont bien représentés. On y trouve entre autres des pièces réalisées par des femmes inuites du Nunavik, du Labrador et des Territoires du-Nord-Ouest. Bien que les thèmes de la chasse, de l'habitation et du jeu soient communs aux artistes de l'Arctique canadien participants, le rendu des oeuvres et les techniques sont très variés. Les artistes Vickie Okpic de Quaqtaq au Nunavik et Agnes Kuptuna du territoire Inuvialuit ont toutes deux conçu leur oeuvre sur peau de phoque. Dans le premier cas, la scène est brodée alors que dans le second, un Inuk a été ingénieusement dessiné par une coupe sélective de la fourrure.

Invitation: la courte-pointe de l'appartenance poursuit sa tournée dans l'Arctique canadien et sera présentée au Centre communautaire de Rankin Inlet du 18 au 20 février. Pour ceux et celles intéressés par le projet, vous

pouvez vous procurer le très beau livre *The Invitation: The Quilt of Belonging* qui présente son histoire ainsi que les différentes pièces de la courte-pointe et les artistes participants. Pour plus d'information, consultez le site www.invitationproject.ca.



Ce qu'on dit aux audiences

Le jour de la St-Valentin les audiences publiques sur le Projet gazier du Mackenzie ont pris une nouvelle tangente. C'est ce jour-là que la Commission d'examen conjoint (CEC), qui se préoccupe plus précisément des impacts sociaux et environnementaux du projet, a entamé son propre processus d'audiences, à Inuvik. Alors que les audiences de l'Office nationale de l'énergie se déroulent comme un procès et sont dominées par les avocats et les procédures légales, celles de la CEC visent à être accessible au grand public.

Batiste W. Foisly

Le leadership inuvialuit : pour

Ça fait déjà un moment qu'on sait que les leaders inuvialuits sont en faveur du mégaprojet de sept milliards de dollars. L'allocation de l'influente présidente de l'Inuvialuit Regional Corporation, Nellie Courneyea l'a confirmé.

« Les Inuvialuit sont des gens progressifs qui comprennent que, clairement, le changement fait partie intégrante de nos vies. Notre passé est notre patrimoine, et si nous apprenons et nous renforçons à le connaître, nous ne stagnons pas là », a-t-elle déclaré

« Alors que cette importante porte sur la croissance économique s'ouvre à nous, nos efforts collectifs ne doivent pas se limiter aux seules personnes qui bénéficieront directement du projet », a ajouté celle qui siège au conseil de direction de l'Aboriginal Pipeline Group, mais devra également s'accompagner de mesures pour répondre aux impacts sociaux et environnementaux du projet.

Alternatives North

Suzette Montreuil de l'organisme sans but lucratif Alternatives North, a exprimé certaines craintes quant à la partialité des gouvernements qui, au bout du compte, décideront de permettre ou non que le projet aille de l'avant.

« L'objectif du processus d'examen environnemental est de déterminer si le projet devrait aller de l'avant et, si oui, comment. Malheureusement, les gouvernements se sont empressés de donner leur opinion sur le gazoduc. Les ministres du gouvernement [fédéral] ont exprimé un appui clair au projet. Le premier ministre Harper de même.

« Le premier ministre des TNO et de nombreux minis-

tres de son cabinet ont, à maintes reprises, annoncé leur support inconditionnel au projet [...]. C'est un problème. Nous craignons qu'ils ne tiennent pas impartialement compte des recommandations que lui soumettra la Commission d'examen conjoint », a-t-elle dit.

Sierra Club

Pour le Sierra club du Canada, officiellement opposé au projet, le pipeline n'est que l'arbre qui cache la forêt. Stephen Hazell du Sierra Club, a indiqué que le Projet gazier du Mackenzie entraînera nécessairement d'autres travaux d'exploitation gazière dans la mer de Beaufort et a demandé à la Commission de ne pas arrêter son examen au projet qui lui est présenté aujourd'hui, mais aussi d'y inclure les développements successifs qu'il provoquera.

Par exemple, nous savons que le Projet gazier du Mackenzie inclus trois puits [de forage] initiaux, mais que pour maintenir le gazoduc approvisionner durant les deux premières années du projet 13 nouveaux puits devront être forés. [...] Les résidents du Nord feront face à un véritable tsunami de développement », a-t-il mis en garde



Territoires du Nord-Ouest Transports
L'hon. Michael McLeod, ministre

APPEL D'OFFRES

Fourniture, fabrication et livraison
d'acier de construction

CT100318

- Pont sur la rivière Great Bear,
Tulita, TNO -

On peut faire parvenir les soumissions cachetées jusqu'à 15 h., heure locale, le 3 mars 2006, au bureau des contrats du ministère des Transports de Yellowknife ou de Hay River, conformément aux conditions précisées dans les documents d'appel d'offres.

On peut se procurer les documents dans un bureau du ministère des Transports de l'une des communautés susmentionnées à partir du 13 février 2006.

Renseignements généraux : Shelly Hodges
Tél. : (867) 920-8978

Renseignements techniques : Naheed Ahmad
Tél. : (867) 920-6489

Pour obtenir de l'information sur les contrats du ministère des Transports, consultez le site Web au <http://www.contractregistry.nt.ca/public>



Territoires du Nord-Ouest Affaires municipales et communautaires
L'hon. Michael McLeod, ministre

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Élaboration et prestation de la campagne
"Soyez actifs TNO" de 2006

Le ministère des Affaires municipales et communautaires du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest invite les entrepreneurs à soumettre des propositions pour l'élaboration et la prestation de la campagne "Soyez actifs TNO" de 2006, laquelle fait la promotion de la vie active par le biais de toute une variété de promotions de marketing effectuées dans différents médias, et un certain nombre d'incitatifs incluant des prix attribués au hasard aux communautés et aux particuliers.

On peut se procurer les documents auprès de Jason Goudie, agent des achats et des finances, Ministère des Affaires municipales et communautaires, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 6^e étage, Northwest Tower, 5201, 50^e Avenue, Bureau 600, Yellowknife NT X1A 3S9; tél. : (867) 873-7542; fax : (867) 873-0373. Quand vous faites référence à cette demande, utilisez le numéro de référence **066006**.

Les propositions cachetées doivent parvenir dans des enveloppes cachetées à l'adresse susmentionnée, au plus tard :

à 11 h, heure de Yellowknife, le 27 février 2006.

Le ministère n'est pas tenu d'accepter la proposition la plus basse ou toute proposition reçue.



Beaufort-Delta
Services de santé et
services sociaux

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Remise en état d'une résidence de 18
unités pour l'Hôpital régional d'Inuvik

N° BDHSSA 2006 - 02

L'Administration des services de santé et des services sociaux de Beaufort-Delta fait une demande de propositions auprès d'entrepreneurs qualifiés pour remettre en état une résidence de 18 unités pour l'Hôpital régional d'Inuvik.

On peut se procurer les trousse de proposition à partir de 8 h 30, le lundi 13 février 2006, au bureau de gestion des matériaux situé dans l'Hôpital régional d'Inuvik.

Les propositions doivent parvenir au plus tard à
16 h, heure des Rocheuses, le 7 mars 2006.

L'administration n'est pas tenu d'accepter la proposition la plus basse ou toute proposition reçue.



Territoires du Nord-Ouest Finances

INSPECTEUR À CONTRAT - BOISSONS ALCOOLISÉES

Hay River, TNO

On a besoin de services d'un inspecteur à contrat pour s'assurer que les détenteurs de permis d'établissements licenciés et d'occasions spéciales se conforment aux dispositions de la Loi sur les boissons alcoolisées et ses règlements.

On demande de l'expérience dans l'application de la législation en matière de boissons alcoolisées et dans l'interprétation des lois et règlements. Le candidat devra également posséder de bonnes habiletés en communications orales et écrites. Des inspections sont effectuées en fin de semaine et tard en soirée, en fonction des besoins.

La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi. Le candidat recherché doit fournir son propre moyen de transport.

Faire parvenir sa candidature à : Chef, Licences et Application de la législation en matière de boissons alcoolisées, Ministère des Finances, Bureau 210, 31, Capital Drive, Hay River NT X0E 1G2. Fax : (867) 874-6011.

DATE LIMITE : LE 3 MARS 2006.

Nous remercions tous les postulants, mais nous ne communiquerons qu'avec ceux sélectionnés pour une entrevue.



Territoires du Nord-Ouest Affaires municipales et communautaires
L'hon. Michael McLeod, ministre

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Enseignement de cours pour l'école
d'administration municipale

Le ministère des Affaires municipales et communautaires du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest recherche des instructeurs qualifiés pour donner différents cours orientés sur l'administration municipale. Les cours comprennent les domaines suivants :

- Gouvernance municipale
- Finances municipales
- Aménagement de terrains municipaux
- Administration municipale
- Opérations des installations de loisirs
- Travaux et gestion de travaux
- Eaux et gestion des eaux usées
- Gestion municipale

Veuillez noter qu'il s'agit de cours multiples pour chaque domaine de programme.

On peut se procurer les documents pour chaque domaine auprès de Jason Goudie, agent des achats et des finances, Ministère des Affaires municipales et communautaires, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 6^e étage, Northwest Tower, 5201, 50^e Avenue, Bureau 600, Yellowknife NT X1A 3S9; tél. : (867) 873-7542; fax : (867) 873-0373. Quand vous faites référence à cette demande, utilisez le numéro de référence **073001, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8**.

Veuillez surveiller notre annonce de juin pour le reste des cours de l'école d'administration municipale pour l'exercice 2006-2007.

Les propositions cachetées doivent parvenir dans des enveloppes cachetées à l'adresse susmentionnée, au plus tard :

à 11 h, heure de Yellowknife, le 6 mars 2006.

Le ministère n'est pas tenu d'accepter la proposition la plus basse ou toute proposition reçue.



Territoires du Nord-Ouest Transports
L'hon. Michael McLeod, ministre

APPEL D'OFFRES

Location du restaurant de l'aéroport

SC790746

- Aéroport de Yellowknife -

L'aéroport de Yellowknife offre une excellente occasion d'affaires aux personnes ou aux entreprises dynamiques, enthousiastes et axées sur le service à la clientèle qui sont intéressées à offrir des services d'alimentation au restaurant nouvellement rénové de l'aéroport. Le soumissionnaire sélectionné signera un contrat de location d'une durée de cinq ans, qui pourra être renouvelé pour cinq autres années.

On peut faire parvenir les soumissions cachetées jusqu'à **15 h, heure locale, le 22 mars 2006, au bureau des contrats du ministère des Transports de Yellowknife, 2^e étage, Lahm Ridge Tower, conformément aux conditions précisées dans les documents d'appel d'offres.**

On peut se procurer les documents d'appel d'offres à l'endroit susmentionné à partir du 8 février 2006.

Renseignements généraux : Shelly Hodges
Tél. : (867) 920-8978

Renseignements techniques : Kathleen Henderson
Tél. : (867) 873-7162

Pour obtenir de l'information sur les contrats du ministère des Transports, consultez le site Web au <http://www.contractregistry.nt.ca/public>



Batiste W. Foisy

Agir pour la meth

Le député de Nahendeh, Kevin Menicoche, veut que le gouvernement prenne une approche proactive quant à l'arrivée annoncée du « crystal meth » dans les communautés. Cette drogue, une sorte de speed bon marché confectionné dans des laboratoires maisons à partir de produits dispo-

nibles en pharmacie et en quincaillerie, fait déjà des ravages dans les villes du Sud parce qu'elle se vend peu chère et qu'elle crée une forte dépendance.

Il n'y a encore jamais eu de saisie de meth aux TNO, mais Menicoche estime qu'il vaut mieux prévenir que guérir. Il indique que plusieurs jeunes quittent les communautés pour se rendre à Yellowknife pour des raisons

reliées à l'assuétude aux drogues.

Il invite à prendre exemple sur le Yukon qui a déjà mis en place des programmes pour prévenir la dépendance au crystal meth.

Où est mon demi milliard ?

Le député de Kam Lake, Dave Ramsay, se demande ce que le gouvernement fait pour répondre aux

impacts sociaux qu'aura le Projet gazier dans les plus grosses municipalités des TNO. Il note que, si un demi milliard de dollars a été promis par le gouvernement fédéral pour répondre aux impacts sociaux dans les communautés de la vallée du Mackenzie, Yellowknife, Hay River et Fort Smith, elles, ne recevront rien. A son avis cela écarte 70 % de la population des TNO de l'accès aux compensations.

Le premier ministre, Joe Handley, lui a répondu que les communautés de la vallée seront, à l'évidence les plus affectées par les changements à venir et, en définitive, que Yellowknife et les autres grandes municipalités devraient

bénéficier des retombées du mégaprojet.

Le premier ministre a ajouté que 7 des 40 millions de dollars fournis par le fédéral dans le cadre du lancement de la Stratégie pour le Nord ont été investis à Yellowknife.

Rae ou Edzo ?

Le député de Monfwi (anciennement Norh Slave) ne comprend pas pourquoi les communautés de Rae et Edzo – que l'on désigne maintenant toutes deux sous le nom traditionnel de Bechoko – ne reçoivent qu'une seule aide gouvernementale alors qu'il s'agit de deux communautés distinctes. Se référant à Yellowknife et Dettah qui, bien que proches l'une de l'autre

ont leurs budgets séparés, il estime que Rae et Edzo méritent de recevoir deux enveloppes différentes.

Le ministre des affaires municipales estime que les deux situations ne sont pas comparables puisque Yellowknife et Dettah sont deux communautés nettement distinctes, alors que Rae et Edzo sont historiquement perçues comme ne formant qu'une seule et même communauté.

Le ministre et le député de Monfwi ont tout deux convenu qu'il serait intéressant que les différentes communautés tlicho organisent une rencontre avec le ministre des Affaires municipales afin de revoir les formules de financement des communautés.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Surintendant régional des transports

Ministère des Transports Fort Simpson, TNO
Le traitement varie entre 43,01 \$ et 61,44 \$ l'heure (soit entre 83 866 \$ et 119 808 \$ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 6 150 \$.

N° du concours : 2006-31-3411 Date limite : le 16 février 2006

Ingénieur de projet - Mine Giant

Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles Yellowknife, TNO
Poste à durée déterminée de deux ans, jusqu'au 31 mars 2008

Le traitement initial est de 40,94 \$ l'heure (soit environ 79 775 \$ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 \$.

N° du concours : 2006-53-3398 Date limite : le 20 février 2006

Agent des finances

Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement et Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles Yellowknife, TNO
Poste à durée déterminée d'un an

Le traitement initial est de 29,42 \$ l'heure (soit environ 57 369 \$ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 \$.

N° du concours : 2005-63-3423 Date limite : le 17 février 2006

Vérificateur adjoint

Secrétariat du Conseil de gestion financière Yellowknife, TNO
Le traitement initial est de 31,96 \$ l'heure (soit environ 62 322 \$ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 \$.

N° du concours : 2006-13-3403 Date limite : le 28 février 2006

Agent des systèmes financiers

Secrétariat du Conseil de gestion financière Yellowknife, TNO
Le traitement est présentement à l'étude. En sus du traitement, l'employeur versera une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 \$.

N° du concours : 2006-13-3401 Date limite : le 20 février 2006

Coordonnateur des systèmes financiers

Secrétariat du Conseil de gestion financière Yellowknife, TNO
Le traitement est présentement à l'étude. En sus du traitement, l'employeur versera une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 \$.

N° du concours : 2006-13-3400 Date limite : le 13 février 2006

Statisticien des ressources

Ministère de l'Exécutif Yellowknife, TNO
Le traitement initial est de 40,91 \$ l'heure (soit environ 79 775 \$ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 \$.

N° du concours : 2006-11-3409 Date limite : le 16 février 2006

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Division des services à la clientèle, Secrétariat du Conseil de gestion financière, 2^e étage, Édifice Laing, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Tél. : (867) 873-7188; fax : (867) 873-0281; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

Analyste principal de la santé

Ministère de la Santé et des Services sociaux Yellowknife, TNO

Poste à durée déterminée de cinq ans

Le traitement initial est de 37,71 \$ l'heure (soit environ 73 535 \$ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 \$.

N° du concours : 2006-49-3404 Date limite : le 17 février 2006

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Division des services à la clientèle, Secrétariat du Conseil de gestion financière, 2^e étage, Édifice Laing, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9, Tél. : (867) 873-7617; fax : (867) 873-0445; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

Aide de maintien à domicile

Administration des services de santé et des services sociaux du Sahtu Fort Good Hope, TNO

Poste à temps plein

Le traitement initial est de 24,09 \$ l'heure (soit environ 46 976 \$ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 9 961 \$.

N° du concours : 2006-05-3390 Date limite : le 10 février 2006

Aide de maintien à domicile

Administration des services de santé et des services sociaux du Sahtu Deline, TNO

Poste à temps plein

Le traitement initial est de 24,09 \$ l'heure (soit environ 46 976 \$ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 10 743 \$.

N° du concours : 2006-05-3391 Date limite : le 10 février 2006

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Centre de services des ressources humaines, Secrétariat du Conseil de gestion financière, C.P. 360, Norman Wells NT X0E 0V0. Tél. : (867) 587-7150; fax : (867) 587-2173; courriel : jobssahtu@gov.nt.ca

Analyste principal de l'infrastructure du serveur

Ministère des Travaux publics et des Services Yellowknife, TNO
Le traitement initial est de 36,18 \$ l'heure (soit environ 70 551 \$ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 \$.

N° du concours : 2006-32-3412 Date limite : le 17 février 2006

Analyste de l'infrastructure du serveur

Ministère des Travaux publics et des Services Yellowknife, TNO
Le traitement initial est de 31,96 \$ l'heure (soit environ 62 322 \$ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 \$.

N° du concours : 2006-32-3413 Date limite : le 17 février 2006

Chef - Programmes des immobilisations et des travaux

Ministère des Affaires municipales et communautaires Behchoko, TNO
Le traitement initial est de 37,71 \$ l'heure (soit environ 73 535 \$ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 546 \$.

N° du concours : 2006-21-3421

Date limite : Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé

Conseiller en travaux communautaires

Ministère des Affaires municipales et communautaires Behchoko, TNO

Le traitement initial est de 31,96 \$ l'heure (soit environ 62 322 \$ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 546 \$.

N° du concours : 2006-21-3420

Date limite : Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé

Cuisinier en milieu correctionnel - Agent de relève

Ministère de la Justice Yellowknife, TNO
Le traitement initial est de 26,55 \$ l'heure (soit environ 51 773 \$ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 \$.

N° du concours : 2006-82-3422 Date limite : le 17 février 2006

Agent d'exécution des ordonnances

Ministère de la Justice Yellowknife, TNO
Le traitement initial est de 34,71 \$ l'heure (soit environ 67 685 \$ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 \$.

N° du concours : 2006-82-3418 Date limite : le 17 février 2006

Agent d'exécution des ordonnances

Ministère de la Justice Yellowknife, TNO
Le traitement initial est de 31,96 \$ l'heure (soit environ 62 322 \$ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 \$.

N° du concours : 2006-82-3419 Date limite : le 17 février 2006

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Division des services à la clientèle, Secrétariat du Conseil de gestion financière, 2^e étage, Édifice Laing, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Tél. : (867) 873-3300; fax : (867) 873-0172; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

- Pour obtenir une copie de la description de poste, veuillez consulter le site web : <http://www.gov.nt.ca/FMBS/jobopps/JobOpportunities.html>
- Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.
- Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire.
- Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pour des postes semblables.
- Pour certains postes, on exige la vérification du casier judiciaire. Les candidats qui possèdent un casier judiciaire ne sont pas nécessairement disqualifiés.
- Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.
- Pour certains postes, on exige un certificat de santé.



Territoires du Nord-Ouest

Le Canadien et les Olympiques

Simon Lamoureux

Grâce à ses récents succès lors des 10 derniers matchs, le Canadien s'est hissé en 8^e position, ce qui lui permettrait de participer de justesse aux séries éliminatoires. Toutefois, la tâche sera ardue d'ici la fin du calendrier régulier, car seulement six points séparent la 12^e et la 8^e position. Autre obstacle incontournable : le CH disputera 19 de ses 26 parties contre des équipes montrant une fiche supérieure à la marque respectable de 500.

La question qu'il faut maintenant se poser : quel genre d'équipe se présentera sur la patinoire au retour de la pause olympique? Celle qui jouait avec vitesse, fougue et cohésion ou l'autre, qui semblait désorganisée, battue à l'avance et peu motivée? Nous en aurons une bonne idée à compter du 28 février alors que le Canadien rendra visite aux Islanders à New York.

Nouveau contrat pour Koivu

En plus d'inclure dans son nouveau contrat une clause de non-échange, Bob Gainey vient d'accorder 14,25 millions \$ US pour trois ans à Saku Koivu. Même si le petit joueur de centre du Canadien devenait agent libre sans compensation à la fin de la présente saison, Gainey n'était pas tenu de lui faire signer immédiatement un contrat, surtout à raison de 4,75 millions \$ US par année! Plusieurs se demandent sur quelles statistiques s'est appuyé Gainey pour évaluer son capitaine.

Il est vrai que Koivu a rendu de fiers services à son équipe, mais en 10 saisons avec le Canadien, il n'a pu accumuler plus d'un point par match (437 points en 543 parties). Pour un joueur de premier trio qui est blessé plus souvent qu'à son tour, c'est beaucoup trop d'argent. On pourrait en dire autant de Kovalev et de Théodore. D'ailleurs, le salaire de ces trois joueurs gruge plus de 13 millions \$ US au plafond salarial de l'équipe, soit plus du quart de ce que le Canadien peut dépenser.

Si on se fie au rapport qualité-prix, Gainey a tout de même réussi de bons coups en faisant signer des contrats beaucoup moins généreux à trois excellents joueurs, notamment à Michael Ryder (1 million \$ US), Christobal Huet (456 000 \$ US) et Andrei Markov (1,5 million \$

US). Enfin, que cela plaise ou non, avec sa clause de non-échange, Koivu est à Montréal pour y rester.

Les Jeux Olympiques

Les joueurs sélectionnés par Wayne Gretzky et sa bande sont connus depuis le mois de décembre, et à l'exception de Kris Draper, Todd Bertuzzi et Adam Foote, les choix sont unanimes. Plusieurs autres auraient facilement pu se greffer à l'équipe (p. ex. Tanguay, Phaneuf, Boyle), mais avec le nombre de bons joueurs disponibles, l'état-major devait trancher.

Devant le filet, Martin Brodeur et Roberto Luongo représentent des valeurs sûres. En défensive, même en l'absence d'Ed Jovanoski et de Scott Niedermayer, le Canada devrait être en mesure de nettoyer le devant du filet et de sortir rapidement la rondelle de sa zone avec les Redden, Pronger, Blake, Bouwmeester et McCabe. Quant à Adam Foote, l'âge et les blessures l'ont passablement ralenti et dans un tournoi d'une telle envergure, il devra garder les choses simples.

À l'attaque, Sakic, Thornton, Iginla, Heatley, Gagné, Richards et compagnie devraient poursuivre le travail qu'ils ont accompli lors de la Coupe du Monde disputée en septembre 2004.

La troupe de l'entraîneur Pat Quinn a facilement remporté son premier match (7-2) mercredi contre l'Italie. Lors des deux prochaines parties contre l'Allemagne et la Suisse, il est réaliste de dire que les dés sont joués d'avance. Le Canada devrait donc avoir une fiche de trois victoires en autant de parties avant de terminer la ronde préliminaire contre la Finlande et la République tchèque.

Si le Canada veut passer directement en demi-finale, il devra hausser son niveau de jeu, car les Finlandais et les Tchèques sont coriaces et possèdent d'excellents joueurs. Même avec une équipe aussi bien équilibrée, le Canada n'aura pas la tâche facile et devra se méfier des Russes et des Suédois.

Prédictions : l'or au Canada, l'argent à la République tchèque et le bronze aux Russes.



Dans le coin de la patinoire avec Simon Lamoureux

ney n'était pas tenu de lui faire signer immédiatement un contrat, surtout à raison de 4,75 millions \$ US par année! Plusieurs se demandent sur quelles statistiques s'est appuyé Gainey pour évaluer son capitaine.

Il est vrai que Koivu a rendu de fiers services à son équipe, mais en 10 saisons avec le Canadien, il n'a pu accumuler plus d'un point par match (437 points en 543 parties). Pour un joueur de premier trio qui est blessé plus souvent qu'à son tour, c'est beaucoup trop d'argent. On pourrait en dire autant de Kovalev et de Théodore. D'ailleurs, le salaire de ces trois joueurs gruge plus de 13 millions \$ US au plafond salarial de l'équipe, soit plus du quart de ce que le Canadien peut dépenser.

Si on se fie au rapport qualité-prix, Gainey a tout de même réussi de bons coups en faisant signer des contrats beaucoup moins généreux à trois excellents joueurs, notamment à Michael Ryder (1 million \$ US), Christobal Huet (456 000 \$ US) et Andrei Markov (1,5 million \$



Le Conseil scolaire de division de Beaufort-Delta est à la recherche d'un

ENSEIGNANT

Informatique et français

École secondaire Samuel Hearne

Inuvik, TNO

Poste à durée déterminée

du 20 février 2006 au 31 janvier 2007

Le Conseil scolaire de division de Beaufort-Delta favorise activement :

la sensibilisation à la diversité culturelle et au patrimoine; la réussite et les réalisations des élèves; l'intégration dans les classes de la technologie d'apprentissage assistée par ordinateur; les résultats établis en fonction de l'enseignement et de l'évaluation; un engagement soutenu à l'alphabetisation et au calcul; le travail, de façon synergique et novatrice, avec divers partenaires en éducation; le leadership en éducation; d'excellentes compétences en communication, en relations interpersonnelles et en travail d'équipe.

Pour répondre aux exigences de ce poste, le candidat devra être titulaire d'un certificat d'enseignement aux TNO ou y être admissible. Il devra également posséder des connaissances ou avoir de l'expérience dans les programmes d'informatique et de français.

Le traitement varie entre 57,262 \$ et 90 665 \$ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 8 112 \$.

N° du concours : 2006-72-3429

Date limite : le 16 février 2006 à 17 h

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae, ainsi que le nom de trois références liées au domaine de l'enseignement, à l'adresse suivante :

Agent des ressources humaines, Secrétariat du Conseil de gestion financière, C.P. 2480, Inuvik, NT X0E 0T0
Tél. : (867) 678-6606; fax : (867) 678-6620;
courriel : jobsinuvik@gov.nt.ca

Il est interdit de fumer au bureau.

- Pour obtenir une copie de la description de poste, veuillez consulter le site web : <http://www.gov.nt.ca/FMBS/jobopps/JobOpportunities.html>
- Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.
- Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire.
- Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pour des postes semblables.
 - Pour certains postes, on exige la vérification du casier judiciaire. Les candidats qui possèdent un casier judiciaire ne sont pas nécessairement disqualifiés.
 - Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.
 - Pour certains postes, on exige un certificat de santé.



ADMINISTRATION DE SANTÉ TERRITORIALE STANTON

Directeur des finances

Yellowknife, TNO

Le traitement varie entre 41,80 \$ et 59,72 \$ l'heure (soit entre 81 518 \$ et 116 454 \$ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 \$.

N° du concours : 2006-17-3446 **Date limite :** le 24 février 2006

Coordonnateur du programme de dépistage du cancer du sein

Yellowknife, TNO

Le traitement initial est de 31,96 \$ l'heure (soit environ 62 322 \$ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 \$.

N° du concours : 2006-17-3434 **Date limite :** le 24 février 2006

Commis aux rendez-vous

Yellowknife, TNO

Le traitement initial est de 21,06 \$ l'heure (soit environ 41 067 \$ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 \$.

N° du concours : 2006-17-3436 **Date limite :** le 24 février 2006

Préposé à la visualisation diagnostique

Poste à temps plein, à durée indéterminée

Yellowknife, TNO

Le traitement initial est de 22,52 \$ l'heure (soit environ 43 914 \$ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 \$.

N° du concours : 2006-17-3440 **Date limite :** le 24 février 2006

Préposé à la visualisation diagnostique

Poste à temps partiel, à durée indéterminée

Yellowknife, TNO

Le traitement initial est de 22,52 \$ l'heure (soit environ 43 914 \$ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 \$.

N° du concours : 2006-17-3437 **Date limite :** le 24 février 2006

Technologue en mammographie

Yellowknife, TNO

Le traitement initial est de 30,64 \$ l'heure (soit environ 59 748 \$ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 \$.

N° du concours : 2006-17-3435 **Date limite :** le 24 février 2006

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :

Division des services à la clientèle, Secrétariat du Conseil de gestion financière, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9
Téléphone : (867) 873-7186; fax : (867) 873-0445.

- Pour obtenir une copie de la description de poste, veuillez consulter le site web : <http://www.gov.nt.ca/FMBS/jobopps/JobOpportunities.html>
- Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.
- Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire.
- Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pour des postes semblables.
- Pour certains postes, on exige la vérification du casier judiciaire. Les candidats qui possèdent un casier judiciaire ne sont pas nécessairement disqualifiés.
- Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.
- Pour certains postes, on exige un certificat de santé.



Le Conseil de développement économique des Territoires du Nord-Ouest (CDÉTNO) est à la recherche d'un.e

Agent.e de développement économique communautaire

Responsabilités :

- Développer des outils de recherche d'emploi et de développement de projets (affaires et communautaires);
- Appuyer les individus à la recherche d'un emploi et dans le développement de projets;
- Développer des programmes destinés aux jeunes qui ont trait au marché du travail et à l'entrepreneuriat;
- Organiser des sessions de formation;
- Établir des partenariats;
- Gérer la base de donnée des membres;
- Gérer l'entretien des équipements informatiques et les sites web de l'organisme.

Exigences et compétences recherchées :

- Expérience en développement de projets;
- Expérience en employabilité ou en développement économique serait un atout;
- Connaissance des nouvelles technologies;
- Bilingue (anglais-français);
- Communication et relations publiques;
- Capacité de travailler de façon autonome;
- Certificat ou diplôme dans un domaine relié aux responsabilités énoncées.

Veuillez faire parvenir votre CV avant le 7 mars 2006 au :

CDÉTNO-Agent de développement

C.P. 488, Yellowknife, (NT) X1A 2N4

Tél : (867) 873-5962 Tél. : (867) 873-5963

sylyvief@internorth.com www.cdetno.com

CHRONIQUE TNO SANTÉ

Hiver en plein air : tenue correcte exigée

Jean de Dieu Tuzishime, coordonnateur
Angélique Razindana, rédactrice

Le froid agresse la peau, surtout si elle est fragile... Alors, ne vous laissez pas avoir! La peau du visage, des mains, des pieds voire même de tout le corps souffre du froid de plusieurs façons :

- Par une déshydratation, conséquence d'un déséquilibre entre l'évaporation, en augmentation, et l'apport d'eau ambiante, insuffisante;
- Par une altération des facteurs de protection naturelle;
- Le sébum et le film hydrolipidique (eau + matière grasse) ne servent plus de barrière de protection. Leur sécrétion est nettement diminuée.

Quelles sont les principales conséquences de ces phénomènes liés au froid?

- La peau devient sèche, rugueuse, prurigineuse et se desquame (pèle, se détache par petites lamelles);
 - Les lèvres gercent, les ongles deviennent plus friables;
 - Si le froid est intense et/ou dure, vous pouvez avoir des gelures par cristallisation de l'eau dans les cellules de la peau et des difficultés de circulation sanguine. La peau devient blanche, douloureuse. On appelle cela l'onglée car cela survient d'abord sur les doigts. Il faut réchauffer les mains le plus vite possible en les frottant avec des bains chauds avec un antiseptique, surtout pas avec de la neige.
 - Si au froid s'ajoute l'humidité, - air humide, peau mal séchée, tendance à se pourlécher, goutte au nez permanente...-, des engelures peuvent apparaître. Des plaques rouges surviennent dans les 12 à 24 heures, suivies d'un oedème avec une peau luisante et violacée. Enfin, des douleurs apparaissent lors du réchauffement. Prenez des anti-histaminiques, des anti-douleurs.
- SSi vous avez des fissurations, désinfectez, puis

mettez des pommades grasses (à base de vaseline, huile végétale, cire d'abeille, squalène, acides gras essentiels, beurre de karité...), n'arrachez pas les petites peaux mortes.

Que pouvez-vous faire pour éviter cela ?

- Couvrez-vous avec des vêtements de laine aérés qui ne doivent pas vous serrer;
- Ne portez pas de vêtements en matière synthétique, inadaptés au froid, ni de chaussures ou de gants en plastique;
- Mettez des cosmétiques anti-froid contenant des protecteurs actifs, hydratants, restructurant, des anti-rougeurs. Ils ne doivent surtout pas contenir d'alcool, si vous allez au soleil (risque de brûlures graves de la peau);
- Des sticks anti-froid (à base d'huiles essentielles, d'extraits végétaux,) sont nécessaires pour les lèvres. Faites attention aux risques d'allergie;
- Équilibrez votre alimentation. Prenez du lait entier et/ou du beurre, non allégé, qui contiennent de la vitamine A. Si vous êtes particulièrement sensible au froid, prenez une ampoule de vitamine D avant l'hiver, du manganèse, du magnésium, du soufre par cure et éventuellement un traitement pour votre circulation sanguine;
- Lavez-vous avec des savons surgras;
- Si la peau a tendance à être sèche avec le froid, les cheveux ont tendance à graisser en réaction. Lavez-les avec un shampoing doux à usage fréquent...Cela passera avec le froid !

Pensez bien à tout ça si vous partez faire du ski! L'hiver n'est pas fini.

Source : http://www.tasante.com/sous_rubrique/bien_etre/questionsdepeau/Pages/froid_peau.php



La Chronique TNO Santé est préparée par le Réseau TNO Santé en français et se veut un espace d'échanges et de conseils utiles pour nous responsabiliser et nous maintenir en meilleure santé.

Vous pouvez nous communiquer les sujets en rapport avec la santé qui vous intéressent, il nous fera plaisir d'en traiter davantage avec l'aide des professionnels concernés par les sujets.

L'adresse pour nous joindre:
5016, 48^e Rue, C.P. 1325 Yellowknife NT X1A 2N9
Téléphone : (867) 920-2919, Télécopieur : (867) 873-2158, courriel : santef@franco-nord.com

Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta



JOURNALISTE À TEMPS PLEIN

L'hebdomadaire *Le Franco* est à la recherche d'une personne pour combler un poste de journaliste à temps plein.

Responsabilités : Relevant du directeur/rédacteur en chef du journal, les principales responsabilités du poste sont de couvrir les événements de la communauté franco-albertaine, réaliser des entrevues et prendre des photos dans le but de les rapporter, sous forme d'articles, dans le journal.

Profil recherché : La personne recherchée détient une formation en journalisme ou a de l'expérience en rédaction. Elle possède une connaissance de la francophonie albertaine. Elle maîtrise le français (parlé et écrit) et a une bonne connaissance de l'anglais (parlé et écrit). Elle est autonome, débrouillarde, dynamique et a le sens poussé de la créativité. Elle peut travailler sous un minimum de supervision. La personne choisie possède un permis de conduire valide.

Particularités : Le poste de journaliste demande une grande disponibilité dans un contexte où les heures des événements peuvent survenir en soirée et les fins de semaines.

Lieu de travail : Edmonton, Alberta

Entrée en fonction : Le plus tôt possible

Salaire : Selon les qualifications et l'expérience

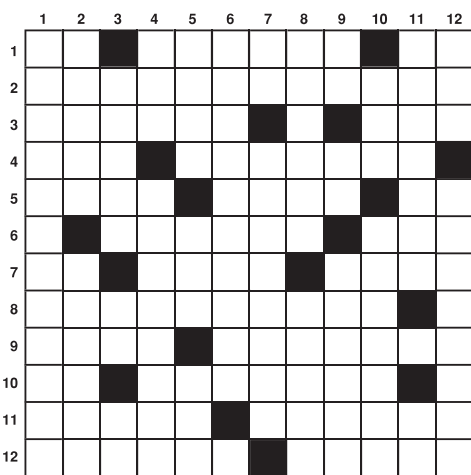
Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, avant **le 28 février 2006** à :

Journal *Le Franco*
8627 - 91^e Rue, suite 201 Edmonton, Alberta T6C 3N1
Télécopieur : (780) 469-1129 Courriel : direction@lefranco.ab.ca
Seules les personnes retenues seront contactées pour une entrevue.

MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME NO 896



HORIZONTALEMENT

- 1- Destiné à protéger un doigt. — Arbres communs en Europe. — Possédé.
- 2- Pouvoirs, compétences attribués au maire.
- 3- Cria, en parlant du chat. — Laval en est une.
- 4- Manière habile de faire quelque chose. — Crabe comestible.
- 5- Mode de déplacement. — Télévision. — Cale.
- 6- Apparence trompeuse. — Pillage d'une ville.
- 7- Elles se suivent dans les nuages. — Couche tendre dans une pierre dure. — Coupa.
- 8- Déclarer non coupable.
- 9- Dire qu'une chose n'existe pas. — Ligne saillante sur une surface.
- 10- Éminence. — Pénétrait.
- 11- Elle a les qualités de sa race. — Rédigera.
- 12- Mettre au diamètre exact

l'intérieur d'un tube. — Réservoirs, citernes.

VERTICALEMENT

- 1- Incrustera par martelage des filets d'or sur une surface métallique ciselée.
- 2- Allongea. — Le chat en est un.
- 3- Pianiste de jazz noir 1910-1956. — Négation. — Démonstratif.
- 4- Non apprêté. — Craintives, pusillanimes.
- 5- Région par laquelle une graine est reliée au fruit. — Masse de pierre très dure. — Venue au monde.
- 6- Détendaient en se donnant du mouvement (s').
- 7- À poil. — Rétablit ce qui était détruit.
- 8- Artiste célèbre au cinéma. — Feuille, brochure.

- 9- Tellement. — Personnel. — Punira.
- 10- Ancienne forme de oui. — On y trouve toujours

un gagnant ou une gagnante.
11- Supprimai. — On les repère dans le raki.
12- Affaibli. — Enlèveras l'écale.

RÉPONSE DU NO 895



Horoscope

SEMAINE DU 19 AU 26 FÉVRIER 2006

ANNIVERSAIRES :

- 19 février MATT DILLON (Poissons-Dragon)
20 février GEORGES BERNANOS (Poissons-Rat)



Bélier

BÉLIER

Votre intuition est très puissante. Le Nœud Nord (nœud ascendant de la lune) fait que vous avez une grande capacité d'organisation dans toute votre vie.



Taureau

TAUREAU

Vous avez une semaine exceptionnelle à vivre au plan matériel. La planète Uranus vous apporte des choses étonnantes. Vous voyez tout avec humour.



Gémeaux

GÉMEAUX

Vous apprenez que des situations du passé reviennent dans votre vie. Cela vous stimule mentalement. Vous êtes capable de faire en sorte que tout soit beau.



Cancer

CANCER

Vous voulez aller vers des situations où vous sentirez que vous aurez raison d'agir comme vous le faites. La Lune Noire fait que vous comprenez les motivations profondes des autres.



Lion

LION

Vous êtes dans une période où tout prend de la valeur. Vous êtes capable de faire en sorte que votre vie soit réussie. Vous avez besoin que l'on vous donne beaucoup d'espoir.



Vierge

VIERGE

Vous êtes obligé de tenir compte de ce que l'on vous dit. Vous désirez être bien entendu. Cela sera possible. Vous en serez très étonné.



Balance

BALANCE

Vous savez ce qui est important dans votre vie au plan de vos amitiés. Vous ne voulez pas faire d'erreurs qui impliqueraient des gens que vous aimez.



Scorpion

SCORPION

Vous êtes capable de vraiment tenir tête à des gens. Vous voulez voir des choses qui sortent de l'ordinaire. Votre curiosité est très grande.



Sagittaire

SAGITTAIRE

Semaine fantastique sur plusieurs points de vue. La Lune fait que vous vivez des choses qui vous demandent d'être très précis dans ce que vous avez à dire.



Capricorne

CAPRICORNE

Semaine de grande chance. Possibilité de réussir dans des projets auxquels vous seul avez cru. Vous avez eu raison de le faire.



Verseau

VERSEAU

Semaine qui vous apprend à être digne dans toutes les situations de votre existence. Vous êtes dans une période où tout prend un sens différent du passé.



Poissons

POISSONS

Semaine de grandes énergies. La planète Pluton fait que vous allez vers des situations où vous vous surpasserez sur tous les plans. Cela sera avantageux pour vous.